

Mercredi 5 avril 2023

Chers agents, chères agentes,
Madame, Monsieur,

Depuis le début du mandat de la nouvelle équipe municipale en juillet 2020, votre action permet d'agir en faveur d'une ville équilibrée avec :

- une ville apaisée et attractive, au cœur de la coupe du Monde de rugby et des JOP ; une ville durable et résiliente, où la livraison de nouveaux quartiers et la rénovation urbaine vont de pair avec un plan d'investissement ambitieux pour les équipements municipaux et des ambitions environnementales fortes ;
- une ville solidaire et inclusive et émancipatrice notamment par l'éducation, le sport et la culture pour toutes et tous.

Les services municipaux sont au cœur de cette action, et votre engagement permet de toujours mieux répondre aux attentes des Dionysiens et Dionysiennes dans leur diversité.

Nous avons aussi engagé un important chantier de réformes internes, permettant d'améliorer le service public et sa continuité.

Cette action volontariste se déroule néanmoins dans un contexte incertain, tant d'un point de vue institutionnel en Ile-de-France, que du fait des contraintes budgétaires toujours plus fortes. Afin de poursuivre cette action en faveur des Dionysiens et de répondre aux défis de demain, il apparaît nécessaire de revoir l'échelle de notre action publique locale. C'est pour cette raison qu'avec Michel Fourcade, Maire de Pierrefitte-sur-Seine, nous avons souhaité unir nos efforts pour engager le chemin de la création d'une commune nouvelle réunissant Saint-Denis et Pierrefitte.

Avant de présenter dans nos prochains conseils municipaux respectifs un vœu qui marque le lancement de cet ambitieux projet, j'ai souhaité le partager avec vous, par ce courrier.

Qu'est-ce qu'une commune nouvelle ?

Une commune nouvelle est une collectivité territoriale, qui fonctionne et a les mêmes compétences qu'une commune ; elle naît du regroupement de deux communes au moins, qui en adoptent le principe par délibération en conseil municipal, et est confirmée juridiquement par un arrêté préfectoral. Elle se substitue aux communes historiques, même si certaines peuvent conserver le statut de commune déléguée.

Un calendrier en plusieurs étapes

Le calendrier que nous souhaitons mettre en œuvre est le suivant : adoption d'un vœu en conseil municipal en avril 2023 pour lancer la démarche administrative de création et de travail sur les politiques publiques et les organisations, pour une création de la commune nouvelle avant la fin de l'année 2024 et une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2025.

D'ici le 1^{er} janvier 2025, il s'agit donc d'un processus administratif sans incidence sur le statut et les missions quotidiennes des agents ; au 1^{er} janvier 2025, tous les agents seront rattachés à cette commune nouvelle, et une harmonisation des pratiques de ressources humaines se mettra progressivement en place.

Durant toute cette première phase, puis à partir du 1^{er} janvier 2025, vous serez régulièrement informé.e.s des étapes et des temps de travail entre les deux villes permettront aux agent.e.s de se rencontrer pour ensuite partager et harmoniser les pratiques. Avant adoption des délibérations de création en conseil municipal, le Comité social territorial sera consulté pour avis.

Et après 2025 ...

Le processus ne s'arrête pas avec l'arrêté préfectoral entérinant la création de cette commune nouvelle au 1^{er} janvier 2025 car la Loi prévoit, par exemple, de 2 à 12 ans pour faire converger les impôts locaux.

Les services publics seront délivrés comme précédemment, avec une recherche constante de proximité, et d'amélioration du service rendu.

Concernant la ville de Pierrefitte, comme la Loi le prévoit et suivant le souhait de son Maire, elle sera commune déléguée de la Commune nouvelle afin de conserver des missions spécifiques.

saint-denis.fr



Saint ★
Denis

Ensemble, les deux villes unies dans cette commune nouvelle pourront rendre un service de meilleure qualité à nos concitoyens, malgré un contexte financier de plus en plus contraint. Cette perspective, si elle est décidée, nous permettrait de disposer de capacités d'investissement renforcées pour réaliser plus rapidement nos projets d'équipement. Nous pourrions aussi mutualiser certaines structures et prendre le meilleur de nos politiques publiques pour offrir davantage de prestations aux familles de nos deux villes, faciliter par exemple, les parcours résidentiels ou encore renforcer le droit de chacune et chacun à la tranquillité publique.

Depuis quelques semaines, une démarche Saint-Denis 2023-2026 a été lancée, afin de vous associer sur des actions concrètes permettant d'atteindre 10 priorités pour un meilleur fonctionnement de la collectivité. Cette démarche est bien sûr poursuivie, et viendra enrichir la démarche de réflexion commune avec Pierrefitte-sur-Seine.

Nous sommes convaincus que la création de cette commune nouvelle représente une opportunité unique pour renforcer notre action publique, et pour les agents de créer des opportunités favorables au déroulement de carrière dans un ensemble plus grand. Je suis sûr, comme Michel Fourcade à Pierrefitte, que nous pourrons compter sur votre engagement et votre sens du service public pour mener à bien ce projet au service des habitants et des habitantes.



Mathieu Hanotin
Maire de Saint-Denis